

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Black Fondations**

UFI: 0940-F01T-H00R-WA6S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Emploi de la substance / de la préparation Couche de bitume

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cycliques, <2% aromates

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: **Aquaplan - Black Fondations**

(suite de la page 1)

| | |
|----------------|---|
| P241 | Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant. |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. |
| P501 | Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. |

. **Indications complémentaires:**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

. **2.3 Autres dangers**

. **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

. **PBT:**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant pouvant être considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

. **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. **3.2 Mélanges**

. **Description:** Mélange de hydrocarbures aliphatiques et bitume.

. **Composants dangereux:**

| | | |
|---|--|--------|
| Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33 | hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclic, <2% aromates Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066 Note: H, P | 40-50% |
|---|--|--------|

. **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. **4.1 Description des mesures de premiers secours**

. **Remarques générales:**

En cas de doute ou si les symptômes sont observés, consulter un médecin.

. **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

. **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

. **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

. **Après ingestion:** Rincer la bouche.

. **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: **Aquaplan - Black Fondations**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- . **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone (CO)
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- . **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stockage des emballages sous aspiration.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: **Aquaplan - Black Fondations**

(suite de la page 3)

. DNEL

hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclique, <2% aromates

Dermique DNEL 208 mg/kg bw/dag (le travailleur)

Inhalatoire DNEL 871 mg/m³ (le travailleur)

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition

. **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

. **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

. **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

. **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

. **Protection des mains:** Gants résistant aux solvants

. **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,38$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- . **État physique** Liquide
- . **Couleur:** Noir
- . **Odeur:** De type solvanté
- . **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- . **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- . **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 154-193 °C (hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclique, <2% aromates)
- . **Inflammabilité** Inflammable.
- . **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- . **Inférieure:** 0,5 Vol %
- . **Supérieure:** 7 Vol %
- . **Point d'éclair** 41 °C
- . **Température d'auto-inflammation** Non déterminé.
- . **Température de décomposition:** Non déterminé.
- . **pH** Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
- . **Viscosité:**
- . **Viscosité cinématique à 40 °C** 100 mm²/s
- . **Dynamique:** Non déterminé.
- . **Solubilité**
- . **l'eau:** Insoluble

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: **Aquaplan - Black Fondations**

(suite de la page 4)

| | |
|--|--|
| . les solvants organiques: | Miscible avec de nombreux solvants organiques |
| . Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| . Pression de vapeur à 20 °C: | 27 hPa |
| . Densité et/ou densité relative | |
| . Densité à 20 °C: | 0,89 g/cm ³ |
| . Densité relative | Non déterminé. |
| . Densité de vapeur: | Non déterminé. |
| . 9.2 Autres informations | Aucune autre information disponible. |
| . Aspect: | |
| . Forme: | Visqueuse |
| . Température d'inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| . Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| . Teneur en solvants: | |
| . VOC (CE) | COV valeurs limites (cat A/i) 500 g/L 2010. Le produit contient 450 g/L. |
| . Changement d'état | |
| . Point/l'intervalle de ramollissement | |
| . Propriétés comburantes | Non déterminée. |
| . Taux d'évaporation: | Non déterminé. |
| . Informations concernant les classes de danger physique | |
| . Substances et mélanges explosibles | néant |
| . Gaz inflammables | néant |
| . Aérosols | néant |
| . Gaz comburants | néant |
| . Gaz sous pression | néant |
| . Liquides inflammables | Liquide et vapeurs inflammables. |
| . Matières solides inflammables | néant |
| . Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| . Liquides pyrophoriques | néant |
| . Matières solides pyrophoriques | néant |
| . Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| . Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| . Liquides comburants | néant |
| . Matières solides comburantes | néant |
| . Peroxydes organiques | néant |
| . Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| . Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Dégagement de gaz/vapeurs inflammables.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: **Aquaplan - Black Fondations**

(suite de la page 5)

10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclic, <2% aromates

| | | |
|------|------|--------------------|
| Oral | LD50 | >5.000 mg/kg (rat) |
|------|------|--------------------|

| | | |
|----------|------|--------------------|
| Dermique | LD50 | >5.000 mg/kg (rab) |
|----------|------|--------------------|

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclic, <2% aromates

| | |
|-----|---------------------------------|
| ELO | 1.000 mg/l /48h (Daphnia magna) |
|-----|---------------------------------|

| | |
|------|----------------------------|
| EL50 | >1.000 mg/l /72h (poisson) |
|------|----------------------------|

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: **Aquaplan - Black Fondations**

(suite de la page 6)

. 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

. 12.7 Autres effets néfastes

. Autres indications écologiques:

. Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. 13.1 Méthodes de traitement des déchets

. Recommandation:

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. Emballages non nettoyés:

. **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

. **ADR, IMDG, IATA** UN1268

. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

. **ADR** dispensé après 2.2.3.1.5.
UN1268 PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A.

. **IMDG** UN 1268, Petroleum products n.o.s., 3, III, (35°C c.c.)
Transport in accordance with 2.3.2.5 of the IMDG code.

. **IATA** PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

. **ADR, IMDG, IATA**



. **Classe** 3 Liquides inflammables.
. **Étiquette** 3

. 14.4 Groupe d'emballage

. **ADR, IMDG** III

. 14.5 Dangers pour l'environnement

. **Marine Pollutant:** Non

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

. Stowage Category

A

. 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Aquaplan - Black Fondations

(suite de la page 7)

. Indications complémentaires de transport:

. ADR

. Quantités limitées (LQ)

5L

. Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:
30 mlQuantité maximale nette par emballage extérieur:
1000 ml

. Catégorie de transport

3

. Code de restriction en tunnels

D/E

. IMDG

. Limited quantities (LQ)

5L

. Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000
ml

. "Règlement type" de l'ONU:

UN 1268 PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A. 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

. Directive 2012/18/UE

. Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

. Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

. Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

. Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

. Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

. RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

. Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

. Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

. Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

. Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

. Prescriptions nationales:

. Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

. Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Ce produit ne contient pas des SVHC.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2024

Révision: 09.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: Aquaplan - Black Foundations

(suite de la page 8)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Service établissant la fiche technique: Product safety department

Contact: sds.europe@iko.com

Date de la version précédente: 31.01.2022

Numéro de la version précédente: 6

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**